



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E77584

VALABLE JUSQU'AU 24/09/2027

ÉDITÉ LE

20/07/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 02/01/2007

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 29/08/2024
100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC METZ TI 2007B127

Siret : 494 141 195 00029

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 37 046 0

Assurance Responsabilité Travaux :
AXA ASSURANCES IARD 0000011331349304

Assurance Responsabilité Civile :
AXA ASSURANCES IARD 0000011331349304

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/04/2026

Raison sociale : LORRY-DEP

Sigle : LORRY-DEP
156 RUE DE FRESCATY
BP 20115
57155 MARLY

Téléphone : 03 87 66 50 82

Fax : 03 87 66 36 78

Portable :

Site Internet :

E-mail : contacts@lorrydep.fr

Responsabilité légale :
LORRY CHRISTOPHE PRÉSIDENT

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	13/06/2023
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	18/09/2025
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	25/06/2026
5261	Entretien et maintenance d'installation de chauffage avec chaudière en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m² Mention RGE	13/06/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Chaudière bois	01/01/2021
o Poêle ou insert bois	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	25/06/2026
o Chauffe-Eau Thermodynamique	25/06/2026
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.